



## CANAL D'ALERTE

Agrati a mis en place des canaux d'information qui permettent à toutes les parties prenantes (employés, clients, fournisseurs et partenaires) de signaler les irrégularités ou les violations du Code d'Éthique et des modèles organisationnels de l'Entreprise, ainsi que des lois nationales et internationales en vigueur.

L'outil de dénonciation permet d'identifier et de combattre la corruption ou toute forme de crime, de protéger l'entreprise et ses parties prenantes des dommages économiques et de réputation, de défendre et de diffuser la culture de l'éthique, de la légalité et de la transparence et donc de promouvoir les valeurs qui ont toujours caractérisé Agrati.

Si vous avez été témoin ou si vous avez connaissance d'un comportement illégal, vous pouvez le signaler au conseil de surveillance d'Agrati via:

- E-mail: [supervisory.body@agrati.com](mailto:supervisory.body@agrati.com)
- En déposant ce rapport dans les boîtes aux lettres dédiées, installées dans chaque usine de l'entreprise
- Par voie postale à : A.Agrati S.p.A., via Piave, 28/30 - 20837 Veduggio con Colzano (MB), Italie, à l'attention de l'organe de contrôle
- Rencontre avec l'organe de surveillance, en envoyant une demande à [supervisory.body@agrati.com](mailto:supervisory.body@agrati.com)



## PROTECTION DU LANCEUR D'ALERTE

La protection de l'identité du lanceur d'alerte et la défense contre d'éventuels comportements de représailles ou de discrimination constituent le fondement de la procédure de lancement d'alerte.

L'organe de surveillance garantit les principes d'impartialité, de confidentialité et de non-représailles dès la réception du signalement.

Les données relatives aux alertes sont gérées et stockées en toute sécurité et l'accès est limité au conseil de surveillance, à son secrétariat et au responsable de l'audit interne.



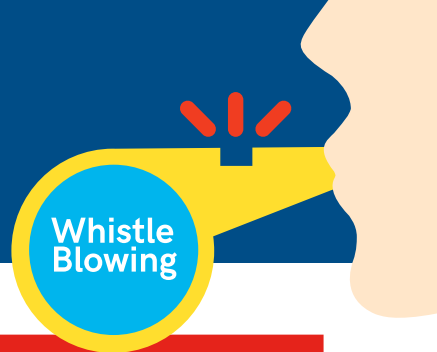
## RAPPORTS

Les rapports doivent être détaillés et basés sur des éléments précis et concordants, ils doivent porter sur des faits vérifiables et connus directement de la personne qui en fait rapport, et ils doivent contenir toutes les informations nécessaires pour identifier sans équivoque les auteurs de la faute.

Vous pouvez utiliser le formulaire suivant pour faire votre rapport.

La responsabilité pénale, civile ou disciplinaire du lanceur d'alerte est engagée en cas de signalement calomnieux ou diffamatoire, manifestement opportuniste, faux et/ou fait dans le seul but de nuire à la personne dénoncée ou à d'autres personnes.

# FORMULAIRE DE SIGNALEMENT DE FAUTES ET D'IRREGULARITES



## DONNEES DU SIGNALEMENT

Nom et prénom	
Fonction	
Entité Agrati	
Téléphone	
E-mail	

## COMPORTEMENT SIGNALE

Date ou période à laquelle l'événement s'est produit :	
Lieu où l'événement s'est produit:	<p>Dans l'entreprise: (préciser localisation)</p> <p>En dehors de l'entreprise: (préciser lieu et adresse)</p>
Je pense que les actions ou omissions commises ou tentées sont:	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> Pénalement répréhensibles;</li><li><input type="radio"/> menées en violation du code d'éthique, du modèle d'organisation, de gestion et de contrôle, d'autres modèles de conformité ou d'autres politiques/procédures dont les violations sont punies par des mesures disciplinaires ;</li><li><input type="radio"/> susceptibles de causer un préjudice financier à _____</li><li><input type="radio"/> susceptibles de porter atteinte à la réputation de _____</li><li><input type="radio"/> susceptibles de causer un préjudice à la santé ou à la sécurité des employés, des particuliers ou d'autres utilisateurs, ou un préjudice à l'environnement ;</li><li><input type="radio"/> susceptibles de causer un préjudice aux employés, utilisateurs ou autres personnes qui exercent leurs activités à _____</li><li><input type="radio"/> autre (préciser): _____</li></ul>

# FORMULAIRE DE SIGNALEMENT DE FAUTES ET D'IRREGULARITES



Description des faits  
(comportements et évènements):

---

---

---

---

Auteur (s) de l'acte:

1. 

---

2. 

---

3. 

---

4. 

---

Toute autre personne ayant  
connaissance de l'évènement et/ou  
pouvant en rendre compte

1. 

---

2. 

---

3. 

---

4. 

---

Documents justificatifs, le cas échéant:

1. 

---

2. 

---

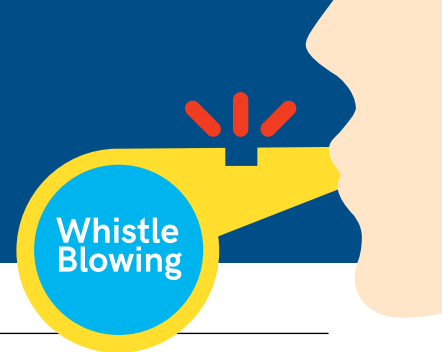
3. 

---

4. 

---

# FORMULAIRE DE SIGNALEMENT DE FAUTES ET D'IRREGULARITES



Consentement à communiquer mon nom  
à la personne mise en cause<sup>1</sup>

- OUI  
 NON

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

---

<sup>1</sup> Selon la "procédure de lanceur d'alerte", si ce consentement n'est pas donné, le droit à la confidentialité peut être perdu si les conditions suivantes sont remplies simultanément :

- la procédure disciplinaire à l'encontre de la personne incriminée se fonde uniquement sur le rapport de signalement ;
- la connaissance de l'identité du lanceur d'alerte est absolument essentielle pour l'exercice du droit de défense de la personne mise en cause dans le cadre de la procédure disciplinaire.